

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 39

Artikel: Ma maman et ma femme : [1ère partie]
Autor: Matter-Estoppey, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- *Se te tè tsandze ein gremelietta,
La bìletta qu'a adi frà
Te sari la lena crasetta
Que clière la nè lè vòodà!*
- *Oh! ma Suzon! se te tè fà
Lena rodzetta,
Mè son biau cergno²⁾ mè fari,
Et l'eintodri!*
- *Má, se ton cergno m'eintortolhie,
Po tot cein te mè tindri pas
Quemet la rita la quenolhie,
Et mè fari roâsta, tot drà!*
- *Oh! ma Suzon! se te tè fà.
La jlliau à z'aoelhie,
Lo prevolet ie mè fari,
T'eimbranser!*
- *Va pi! t'a bi tè cràre cràno,
Jamé te porri m'aveintà.
Le sari l'ègoèe dào tsàno,
Lo pucheint àbro dào seindà!*
- *Oh! ma Suzon! se te tè fà
Tsàno do fràno,
Mè lo lhiro³⁾ ie mè fari
Po grapelhi!*
- *Se t'i la pllianta que grimpelhie,
Su mè te porri pas fondà...
Tòtà màdàda, pòara jelhie,
A l'hèpètau l'ài vé entrà!*
- *Má Suzon! tè làtseri pas,
Lo tieu mè pelhie!
Ie l'amo tráo! Màdzo sari
Po tè guèri!*
- *Má quand te passeri la porta,
Viveinta, crái pas mè trovà.
Lè dzein plliorerant! Sari morta
Et cutscha biéva dein lo vâ⁴⁾!*
- *Oh! ma Suzon! se te tè fà
La pòara morta,
Lo cemétiro mè fari.
Dinse fari!*
- *Po sti coup, comeinço à cràire
Que cein n'è pas pò badenà,
Et ton vesàdzo d'amou clière,
Preinds mon bais, biau tsermala!*
- *A mon tieu, quin bin te mè fà,
Má de tè vère,
Dza tè z'etaile, Suzèl,
L'ant bin pàli!*

Marc à Louis.

¹⁾ lézard ; ²⁾ halo ; ³⁾ lierre ; ⁴⁾ ceruceil.

LES ANNIVERSAIRES DU MARIAGE

Le *Journal de Nyon* a trouvé dans de vieux papiers la liste officielle que voici des anniversaires de mariage dans leur ordre de progression. Bien des intéressés la consulteront avec curiosité.

- 1 an — Nocès de coton.
- 2 ans — Nocès de papier.
- 3 ans — Nocès de cuir.
- 4 ans — Nocès de toile.
- 5 ans — Nocès de bois.
- 6 ans — Nocès de grenat.
- 7 ans — Nocès de laine.
- 8 ans — Nocès de bric-à-brac.
- 9 ans — Nocès de soie.
- 10 ans — Nocès de fer-blanc.
- 12 ans — Nocès d'aluminium.
- 15 ans — Nocès de cristal.
- 20 ans — Nocès de porcelaine.
- 25 ans — Nocès d'argent.
- 30 ans — Nocès de perle.
- 35 ans — Nocès de topaze.
- 37 ans — Nocès de saphir.
- 40 ans — Nocès de rubis.
- 50 ans — Nocès d'or.
- 60 ans — Nocès de diamant.

Et après ?...

Trop curieux. — Au guichet de la gare, une dame s'adresse à l'employé :

- Un billet, s'il vous plaît, Monsieur.
- Où allez-vous, Madame ?
- Qu'importe.
- Encore dois-je savoir...
- La dame furieuse.
- Eh bien, je vais chez Isidore ! Là, êtes-vous content ?

LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES

(Suite.)

Autrefois, les femmes étaient aussi plus nombreuses au village qu'aujourd'hui. Les villes, moins populeuses et moins raffinées, demandaient moins de cuisinières, de femmes de chambre et de bonnes d'enfants.

Pourtant, les filles, même de bonne maison, allaient fréquemment quelques années *en condition*, « pour se perfectionner dans les bonnes mœurs », comme dit un vieux document. En général, elles n'y restaient que peu d'années et revenaient en bon âge pour se marier, car le village avait alors pour elle des charmes qu'elles croient n'y plus trouver.

J'ai encore souvenir des soirées d'hiver passées dans la grande cuisine éclairée par la lampe à huile et les flambées de l'âtre — dans quelques maisons, c'était le *craisu* sur son pied de bois tourné — rouets tournant sans relâche, pendant que les écoliers apprennent en criant à tue-tête les passages et le catéchisme.

Quand la dernière quenouille était filée, les échaveaux de fil mis en gros pelotons, prêts à être portés chez le tisserand, il fallait coudre à l'aiguille la toile de l'année précédente, ourler les draps, les chemises rugueuses, les *ménagères*, les *fleuriers*, qui iront dans l'armoire, augmenter la provision ou préparer de futurs trousseaux.

Dans la belle saison, les femmes et les filles participaient presque autant que les hommes aux travaux champêtres. Si, chez nous, elles ne fauchent pas, comme dans le canton de Berne, dans le Gros-de-Vaud, elles soignent et trayent les vaches, au vignoble on connaît leur travail. Aux fenaisons, aux moissons, la journée de travail commence souvent à 3 heures du matin. Mais cela n'empêchait pas de s'amuser ferme le dimanche. L'après-midi des jours de repos, la jeunesse dansait dans la salle communale, au son d'une musique composée d'une clarinette et d'un violon. Les danseurs donnaient un batz, ceux qui étaient riches ou généreux, deux ou trois batz pour la musique ; et comme le vin était moins cher qu'aujourd'hui, c'était vive la joie et les *mouffelines*. Mais si le battage au fléau a fait partir des jeunes gens au temps jadis — je l'ai entendu dire à des vieux quand j'étais gamin — le battage mécanique, le *mécanique*, comme on disait au commencement, a été la première cause de l'exode villageois, en supprimant une forte partie du travail de saison morte.

Les premiers battoirs étaient installés dans des moulins à eau, souvent éloignés, d'abord peu commodes et peu pratiques. Les paysans devaient fréquemment s'associer pour le charriage, et, avec 12 ou 15 personnes, on battait 4 à 500 gerbes par jour. Comme les fermes avaient un personnel habitué au fléau, on continua ce battage pour l'occuper les jours de mauvais temps. Mais les battoirs s'améliorèrent ; on en installa à manège et à vapeur. Il y a cinquante ans, et même plus récemment, suivant les localités, on battait encore en grange, les *petites graines*, avoine, orge, pois, etc., comme occupation d'intérieur. Mais les vieux batteurs disparurent peu à peu, les jeunes générations montrèrent peu de goût pour ce travail et les fléaux allèrent au grenier où les avaient déjà précédés les rouets de nos grand-mères. Le temps épargné par le battage mécanique permit des améliorations foncières, le parcours du bétail fut aboli, on défricha les haies, on fit des drainages. Puis le personnel occupé en saison morte diminua et beaucoup de villageois durent chercher d'autres occupations plus régulières, plus lucratives, ce qui leur fut d'ailleurs facilité par l'extension des chemins de fer, de l'industrie, etc. Alors l'agriculture manqua de bras dans la belle saison. On y remédia au moyen des machines, on simplifia les procédés de culture. Sans doute, que les agriculteurs aisés feront bien d'inculquer à leurs enfants le goût des travaux champêtres ; mais il faut aussi que les villageois qui doivent gagner leur vie, puissent le faire avec assez d'avantage pour ne pas émigrer. Nous sommes dans un temps où les progrès de tout espèce tendent à former chez les jeunes générations une constitution anatomique et physiologique particulière, celle d'être né fatigué

et d'avoir les côtes tournées en long ; or, pour les citoyens dotés de cette complexion curieuse et des plus fréquentes, les travaux champêtres n'auront jamais de poésie ni d'attraits. W. Baud.

GRANDSON SOUS LES COMTES DE SAVOIE

Dans la seconde moitié du quatorzième siècle, avant 1378, écrit M. A. J. dans une des très intéressantes chroniques publiées par le *Journal d'Yverdon*, la ville de Grandson avait été entièrement détruite par un incendie. Les anciennes franchises ayant disparu, Amédée VIII, sur les sollicitations des nobles, des bourgeois et des habitants, accorda une nouvelle charte de franchises, reproduction presque textuelle de celle de Moudon. L'impôt de la toise des maisons est maintenu à deux deniers, à l'exception de celles du bourg même, taxées à six deniers. Une différence concerne les appels qui, au lieu d'être portés directement au comte, comme à Moudon, passent, pour Grandson, du mestral ou du vidomme au châtelain, puis au bailli de Vaud, avant que le comte en prit connaissance.

La construction du premier hôtel-de-ville de Grandson date du commencement du seizième siècle. A cette occasion, les villes de Berne et de Fribourg accordèrent chacune, en 1507, 50 livres, plus un cadeau de 10 écus par ville et une fenêtre à leurs armes, en 1521.

MA MAMAN ET MA FEMME

Au lever du rideau, la scène est vide. On entend un coup de sonnette, un bruit de voix et Suzette introduit Mme Morel, personnage d'âge mûr, distinguée.

Suzette. — Votre coup de sonnette m'a toute remuée, Mme Morel, je croyais que c'étaient eux qui arrivaient.

Madame Morel. — Vous attendez quelqu'un, à ces heures ?

Suzette. — Mais oui, mon fils et puis sa femme qui reviennent de leur tour de noces, donc...

Mme Morel. — Votre fils est marié ?

Suzette. — Eh, monteh, vous ne le saviez pas ?

Mme Morel. — Comment voulez-vous que je le sache ? Je sors si peu et je vous vois de sept en quatorze.

Suzette. — Bien sûr qu'on ne peut pas toujours être par les chemins. — Oui, mon fils s'est marié le 8 de ce mois. Oh ! on n'a pas fait tant de ces affaires, vous comprenez. A présent, on ne fait plus de ces tire-bas comme dans le temps...

Mme Morel. — Et qui a-t-il épousé. Une jeune fille d'ici ?

Suzette. — Ouah ! Il a pris une demoiselle. Il l'a connue en allant à son bureau, à Montreux ; elle travaillait dans un magasin...

Mme Morel. — Ses parents habitent Montreux ?

Suzette. — Oh, elle n'a plus de parents qu'une vieille tante qui était, je pense, toute contente de se débarrasser d'elle... Mais, asseyez-vous, Madame Morel, vous restez là plantée.

Mme Morel. — Non, non, je veux partir, puisque vous attendez quelqu'un. Je reviendrai une autre fois.

Suzette. — Oh, j'attends... je les attends, mais, avec ces gens qui ne disent pas les heures, on ne peut pas savoir quand ils veulent s'amener. Restez seulement, vous partirez quand ils viendront. Le temps me paraît moins long. (*Elle soupire.*)

Mme Morel. (*S'asseyant.*) — Mais vous n'avez pas l'air à noce, vous. Est-ce que vous étiez contre ce mariage ?

Suzette. — Pas plus contre ce mariage que contre un autre. Moi, je trouve que mon fils n'avait pas besoin de se marier. Est-ce qu'il n'était pas bien comme ça ? Est-ce que je ne lui suffisais pas, moi ?

Mme Morel. — Oh, Suzette, vous vous êtes bien mariée, vous ? C'est la loi du monde. Il faut la subir ; nos enfants font comme nous.

Suzette. — La loi, la loi. Ce n'est pas une raison, parce qu'on a mal fait, que nos enfants fassent comme nous. Je lui disais assez à mon fils : « Ceux qui se marient font bien, mais ceux qui ne se marient pas font mieux ».

¹⁾ Pièce vaudoise en 1 acte. — Montreux, Imprimerie commerciale, J. Buffat.

Mme Morel. (Riant). — Il a préféré faire bien ; il a bien fait !

Suzette. — Comme vous dites ça ! On dirait que le mariage vous a réussi, à vous. Et pourtant, vous avez été veuve toute jeune, comme moi, avec combien d'enfants ?

Mme Morel. — Quatre, Suzette, qui sont tous mariés, maintenant, ce qui fait que j'en ai huit...

Suzette. — Comment, huit ? Ils ont déjà chacun un enfant ?

Mme Morel. — Je suis dix fois grand-mère et j'en suis fière. Mais, j'ai huit enfants en comptant mes trois beaux-fils et ma belle-fille.

Suzette. — Vous appelez ça des enfants, les belles-filles ?

Mme Morel. — Mais, naturellement. La femme de mon fils, c'est ma fille.

Suzette. — Vous m'en dites une belle.

Mme Morel. — Comment, Suzette, vous ne considérez pas cette jeune femme que vous attendez comme votre fille ?

Suzette. (Catégorique). — Jamais !

Mme Morel. — Alors, Suzette, c'est le bon Dieu qui m'envoie.

Suzette. (Méfiant). — Ça dépend pourquoi.

Mme Morel. (Se rapprochant). — Pour être l'avocat de votre belle-fille. Voyons, Suzette, vous, une femme que j'ai toujours considérée comme pleine de bon sens, vous ne voulez pas adopter pour votre fille cette jeune personne orpheline que votre fils a choisie...

Suzette. — Oh, ce n'est pas lui qui l'a choisie. Il n'a jamais eu le mariage en tête. Si elle ne lui avait pas couru après...

Mme Morel. — Mais, enfin, je suis sûre que vous l'avez prise en grippe sans raison, et, puisqu'elle vient vous faire visite ce soir... (A suivre.)

Attrapé. — M. X*** n'observe pas toujours strictement la loi de la fidélité conjugale. Il murmura, un jour, pendant son sommeil :

— Paulette !!

Sa femme, qui ne dormait pas, l'éveilla et lui demanda brusquement :

— Paulette ! qui est Paulette ?

— Paulette ?... Mais c'est une pouliche sur laquelle j'ai des renseignements précieux pour les prochaines courses.

Madame n'insista pas. Mais quelques jours plus tard, en rentrant chez lui, M. X*** trouva Madame de fâcheuse humeur.

— Il n'y a rien de nouveau ? demanda-t-il.

— Ah ! si ! On t'a demandé au téléphone.

— Qui donc, chérie ?

— Ta pouliche !

LE FEUILLETON



LA DERNIÈRE PARTIE DE LOTO

La belle Julienne. Ainsi la désignait-on dans son printemps. Plus tard, lorsque jeunesse et beauté eurent disparu de compagnie, on ne l'appela plus que Mme de Dex, du nom d'un fief qui jadis avait appartenu à la famille de son mari, et que par habitude autant que par respect, les paysans continuaient à donner aux descendants de leurs anciens seigneurs.

Pour elle, bien qu'elle n'eût plus aucun droit à porter ce titre, elle n'entendait pas qu'on le lui contestât, et ne pouvait pardonner à la révolution d'avoir aboli les privilèges de caste dont la noblesse du Pays de Vaud se faisait si fière.

— Une injustice ! — disait-elle avec une moue dédaigneuse, et en dépit du nouvel ordre de choses, elle s'obstinait à regarder les gens du village comme ses vassaux.

Tyrannique par tempérament, profondément egoïste, et poussant l'amour de la chicane jusqu'aux dernières limites, tant qu'elle vécut, elle ne cessa de donner du fil à retordre à ses parents comme à ses voisins.

Aujourd'hui, en cherchant bien parmi les plus vieux du village, il s'en trouvera encore plus d'un

qui, si vous lui parlez d'elle, vous répondra avec un clignement significatif, et en appuyant sur ses syllabes :

— Si on s'en souvient ? Ah ! ah !... Une terrible !

Il n'y a que les caractères effacés, les débonnaires, les timides, qui ne laissent pas de trace de leur passage. Mais, tyrannisez, brisez, saccagez, démolissez ; et à l'égal de la belle Julienne, ce ne sera pas seulement des sillons que vous creuserez derrière vous, mais bien des ornières.

Une terrible !... Elle l'était.

Lorsque je la vis pour la première fois, elle n'avait plus vingt ans, elle en avait soixante-dix.

Je la vois encore.

Momie ou figure de l'autre monde, quelque chose d'informe et de desséché, qui se remuait à votre approche du fond d'un grand fauteuil où l'on avait entassé des coussins ; — et sortant de dessous les dentelles en désordre d'un vieux bonnet à rubans jaunes, d'où s'échappaient les boucles blondes d'un tour de faux cheveux, un visage ridé, tanné, grimaçant, auquel un rictus mauvais, et l'éclair de deux petits yeux noirs, donnaient un air de fauve.

Telle qu'elle vous apparaissait, amoindrie, ratacinée, et quasiment pliée en deux dans une douillette fanée de soie puce, toute maculée de taches de graisse et de poudre de tabac, l'œil le plus exercé aurait eu bien du mal à découvrir dans ce type de vieillesse décrépite, quelque trace de ce qui jadis avait pu lui valoir une réputation non usurpée de beauté.

Vieille, elle vivait dans une atmosphère de vétusté. Autour d'elle tout était vieilli, usé, vermoulu. Il n'y avait pas jusqu'à son effien et ses chats, qui n'eussent la couleur du logis ! La même couleur grise, le même aspect suranné, s'y retrouvait dans les bêtes comme dans les gens. Depuis son veuvage, elle habitait, avec une vieille servante, un vaste bâtiment délabré qui n'avait d'un château que le nom. On y arrivait par une cour où les poules prenaient leurs ébats sur un fumier. L'herbe y croissait entre les pavés, et les arbres qu'on n'émondait jamais, acacias, platanes, massifs de sureau et autres, s'y élargissaient à leur bon plaisir. La porte principale se présentait au rez-de-chaussée, sur trois marchés inégaux. Un corridor étroit et noir menait tout droit à une grande salle triste, que le voisinage d'un énorme poirier, dont les branches venaient frôler les fenêtres, contribuait à assombrir. Si l'on en excepté les quelques semaines que, pendant l'été, la châtelaine allait passer dans une de ses fermes, sur les coteaux de Lavaux, elle occupait cette pièce tout le reste l'année.

L'habitude la lui faisait trouver confortable ; les autres n'y voyaient qu'un tombeau.

Au fond, une porte à deux battants s'ouvrait sur l'alcôve. Pas loin se dressait, massif et ventru, le poêle de faïence vert d'épinards, avec sa cavette où l'hiver rissolaient les pommes.

S'avançant jusqu'aux trois quarts de la pièce, il y mettait une ombre de plus. Le velours jaune et usé des meubles n'avait rien à envier aux tentures plus défraîchies des fenêtres ; et depuis la boiserie dont le vernis qui s'émiettait laissait voir les plaies en maint endroit, jusqu'aux cadres et aux bibelots poussiéreux qui s'alignaient autour, c'était la même uniformité, la même teinte générale de vermoulture et de décadence, si bien qu'on pensait y voir le travail des vers et y sentir le mois.

Entre les deux fenêtres, et tournant le dos au trumeau, siégeait dans son fauteuil la maîtresse du logis ; elle ne quittait pas cette place. Du matin au soir, on était sûr de l'y trouver.

Après avoir eu son heure de célébrité, cette ex-mondaine était venue, quelque trente ans auparavant, s'enterrer au village. Autant par économie que par dépit de ne pouvoir plus soutenir dans la société le rang qu'elle y avait toujours occupé, elle avait préféré ce manoir délabré où elle posait en châtelaine du temps jadis, à l'existence modestement bourgeoise qui eût été la sienne si elle avait continué d'habiter Lausanne.

Pour avoir toujours mené la vie à grandes guides, son mari, en mourant, ne lui avait laissé qu'une fortune très écornée, et de plus tous les embarras d'un procès que, poussé par elle, il avait

inténué à l'un de ses cousins germains. Restée seule, elle mit à cette cause plus d'acharnement qu'elle n'en eût jamais, et y mangea le plus clair de ses écus ; car lorsque, après cinq ans de démêlés interminables, d'assignations et de plaidoiries, le procès fut enfin jugé, elle se vit non seulement déboutée de ses prétentions, mais encore condamnée au paiement de tous les frais.

Cela l'exaspéra. Elle n'en devint que plus àpret à la chicane. C'était son élément, et sa tyrannie s'en accrût d'autant. Les biens qui lui restaient, étant pour la plupart grevés de dettes, elle se trouvait sur ses vieux jours dans une position voisine de la gêne ; aussi plus d'une fois, soit pour satisfaire à ses instincts de plaideuse, soit pour apaiser des créanciers trop pressants, dut-elle se résoudre à vendre tel ou tel lot de terrain qui faisait l'orgueil de ses fermiers.

(A suivre.)

MARIO***

BIBLIOGRAPHIE

Almanach du Conteur Vaudois pour 1923, publié avec le concours des collaborateurs du « Conteur Vaudois ». En vente dans chaque localité, 60 centimes.

Voici que nous arrive le sympathique Almanach du Conteur Vaudois pour 1923, toujours plein de choses intéressantes, toujours aimé et bienvenu.

Sous son élégante couverture signée F. Rouge, excellentement illustrée par des dessinateurs du pays, et deux planches hors-texte en chromo, il contient exactement tout ce que doit contenir un almanach qui se respecte, et beaucoup d'autres choses encore. Bien entendu, tous les renseignements possibles et imaginables sur le temps, les saisons, les cultures, les foires, etc., etc. Et puis des maximes, des proverbes, des anecdotes et des mots d'esprit. Des histoires, en prose et en vers, et même en patois. Voulez-vous quelques titres ? « Isidore et sa payse », par Ad. Willemard. — Les nez célèbres. — Onomatologie vaudoise. — Les bricoles. — Anciens chants populaires. — A la bénichon. — Rodolphe d'Asperlin. — Proverbes patois. — Un Vaudois à la Légion étrangère. — Autour du « Guillon », et puis « Favey et Grognoz au Comptoir suisse d'alimentation ! »

Des tas de bonne lecture, pour des tas de soirées. Du plaisir pour les vieux et pour les jeunes. Et tout ça en bon esprit de chez nous. Bon voyage à « L'Almanach du Conteur » !



ASSOCIATION DES VAUDOISES

La section de Genève organise, pour le samedi 7 octobre, à la Maison du Faubourg, à Genève, une soirée-concert au profit du Bureau Vaudois de Bienfaisance, au cours de laquelle on entendra « Au vieux Foyer », la « Musique de Huémoz », qui obtient partout de si grands succès, et Mlle Christine Vissinand, soprano. Elle invite à cette occasion toutes les Vaudoises qui pourront contribuer, par leur présence, à soutenir une œuvre qui intéresse tous les Vaudois.

Royal Biograph. — Dans sa nouvelle création de « l'Appartement No 13 », le merveilleux film de la Goldwyn-Pictures, Pauline Frédéric nous procure, une fois de plus, tous ses dons de grande tragédienne. C'est réellement une de ses meilleures créations. A la demande générale : Max Linder, le film comique français, dans « Sept ans de malheurs ! », Vaudeville désopilant en 4 actes. Un programme des plus artistiques, de bon goût et des plus divertissants. Dimanche 1er octobre, matinée dès 2 h. 30.

Vermouth NOBLÉSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Redaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.